

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . . . 10 — — 13 — —  
Trois mois, — . . . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.  
4 — 35 — — Express.  
3 — 36 — — matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus-Mixte.

#### DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin, Express.  
11 — 25 — — Omnibus.  
5 — 31 — — soir, Omnibus-Mixte.  
9 — 57 — — Poste.

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.  
9 — 52 — — Omnibus-Mixte.

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 — —  
Dans les faits divers . . . . . 50 — —  
Dans toute autre partie du journal. 75 — —

### ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Le télégraphe de Londres nous apporte le memorandum communiqué par lord Elliot au gouvernement provisoire de la Grèce. Ce document ne nous apprend rien de nouveau. L'Angleterre subordonne la cession des îles Ioniennes à une double condition : la première, c'est que les Grecs conserveront le régime constitutionnel et éviteront toute agression contre la Turquie ; la seconde, c'est que le prince choisi par eux aura l'agrément de S. M. britannique et offrira des garanties de paix.

Une démonstration a eu lieu à Corfou, le 25 décembre, pour fêter la réunion future des îles Ioniennes à la Grèce. L'archevêque de Corfou a récité des prières devant le corps de saint Spiridion, patron de l'île. Le prélat grec n'avait consenti à figurer dans cette manifestation politique qu'autant que le nom du prince Alfred ne serait pas prononcé. (La France.)

### On lit dans le Morning-Post :

Le reproche, fait à l'Angleterre de vouloir retenir les peuples malgré eux et d'occuper les îles Ioniennes uniquement par la force et dans son propre intérêt, est injuste. Ces îles nous avaient été confiées par les traités. Nous ne pouvions les abandonner à aucune autre puissance, à moins d'être à même de garantir la sécurité du dépôt qu'on nous avait confié. Jusqu'à présent nous ne pouvions accéder aux vœux du Parlement Ionien, parce que la Grèce, sous le roi Othon, était un pays mal gouverné et qui menaçait la paix de l'Orient. La dernière révolution a tout changé.

La Grèce a besoin maintenant d'une extension de territoire pour asseoir ses finances sur une meilleure base. Mais nous apprenons que la démarche faite par l'Angleterre ne constitue nullement un arrangement définitif. Les hommes d'Etat grecs, jaloux de la supériorité de richesse et de talent de l'aristocratie ionienne, ne paraissent pas disposés à la recevoir à bras ouverts. Il faut savoir aussi si les populations ioniennes ne veulent plus réellement du protectorat britannique. Elles ont joué avec nous de la plus large liberté et elles ont atteint une grande prospérité. Notre retraite impliquerait la disparition des sommes que nous y dépensions et l'établissement d'impôts plus lourds. En s'unissant à la Grèce, les Ioniens perdraient aussi l'avantage d'être sujets anglais et ne jouiraient plus des avantages que nous assurent les traités. En vérité, nous ne pouvons voir ce que les populations ioniennes gagneraient à se séparer de nous ; si telle est néanmoins leur volonté, elles sont libres de le faire. — Havas.

Les informations qui nous arrivent de Berlin font un tableau assez sombre de l'état des esprits en Prusse à la veille de la réouverture des Chambres. Tout s'annonce pour une lutte qui peut devenir des plus graves. L'opposition n'est pas bruyante, mais très-ferme et très-hostile.

Il ne faut pas s'y tromper, en Prusse le mouvement est plus social que politique. La question du budget n'est qu'un prétexte ; il s'agit, en réalité, d'une guerre aux classes élevées, à la noblesse haute et petite qui s'est réfugiée dans l'armée.

C'est là ce qui donne un caractère grave à la lutte qui va s'engager. La majorité dans la Chambre des députés ne cédera pas, et ne serait pas modifiée par de troisièmes élections générales. La couronne est placée dans cette redoutable alternative ou de reculer en renvoyant ses ministres ou de tenter des mesures extrêmes.

M. de Bismark, qui a un courage à toute épreuve et une vaste intelligence, ne se fait pas d'illusion.

Le roi de Prusse est indisposé depuis quelques jours. Il a dû interrompre ses réceptions et s'abstenir d'affaires. Le *Moniteur prussien* dit que la nuit du 4 au 5 a été meilleure et que les forces étaient revenues. Le journal officiel contient un nouveau rescrit au sujet de la fête nationale annoncée pour le 17 mars. Le roi Guillaume veut que ce jour-là on pose la première pierre du monument qui doit être élevé à son père, à Berlin, en mémoire des glorieux souvenirs de 1815. Des récompenses et des distinctions seront accordées en même temps aux vétérans de cette époque. (La France.)

On écrit de Rome, le 5 janvier, au *Moniteur* :

En recevant l'état-major de l'armée d'occupation que le général en chef a présenté comme d'habitude à Sa Sainteté le premier jour de l'an, le saint-père a prononcé le discours suivant :

« Je suis très-sensible aux vœux que m'exprime M. le général au nom de l'armée qu'il commande si dignement ; je les reçois avec plaisir et avec une affection toute paternelle,

et je saisis avec bonheur cette occasion de vous témoigner toute ma gratitude pour la mission que vous remplissez ici par ordre de votre Empereur.

« L'armée française est une belle et glorieuse armée, glorieuse sur les champs de bataille, glorieuse aussi par sa discipline pendant la paix. Mais, permettez-moi de vous le dire, son plus beau titre de gloire, c'est de défendre le vicaire de Jésus-Christ contre ses ennemis, de le protéger dans son indépendance et dans la possession des territoires qui lui restent. Vous êtes ici pour soutenir les droits de l'Eglise et pour garantir la ville éternelle destinée à être la résidence des vicaires de Jésus-Christ : cette ville sanctifiée par la mort de tant de martyrs, cette ville sainte où toujours le vicaire de Jésus-Christ a été assisté de Dieu (ainsi que je le suis moi-même, moi indigne, en ce moment), au milieu des attaques de ses ennemis. Ce qu'ils veulent, ces ennemis, c'est détruire l'autorité du pape, c'est le renverser de son trône, c'est faire de Rome la capitale de je ne sais quel royaume, et, après avoir anéanti le pouvoir temporel, attaquer même l'autorité spirituelle.

« Mais vous êtes là, mes enfants, pour arrêter ces tentatives impies et pour écarter les ennemis du saint-siège et de la religion.

« Quand Dieu eût créé les Océans, il dit aux flots : Fussiez-vous soulevés par les tempêtes, vous n'irez pas plus loin ; vous atteindrez ces rochers, mais vous ne les dépasserez pas. Et vous, vous êtes semblables à ces rochers ; vous êtes ici pour dire à ces ennemis acharnés qui jettent le trouble dans toute l'Italie : Vous n'irez pas plus loin ; Dieu a placé notre

### PROUILLETON.

## LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

Jacques Fauque cligna des yeux, en le regardant. L'équipage comprit que c'était le gobe-mouche qu'il lui fallait et se prépara à s'en amuser.

— On t'apprendra ça tout à l'heure. Donc, pour en revenir au soleil, il eut de la peine à s'habituer, dans le commencement, à la consigne qui lui était donnée. Il lui prenait quelquefois fantaisie de s'approcher de la terre, à ce libertin-là, et il lui faisait de si chaudes déclarations d'amour, qu'il rôtiissait tout. D'autres fois, dans ses moments de mélancolie, il s'éloignait tout à coup, et les hommes de grelotter des journées entières ! Et puis, il lui arrivait de décrocher ; c'était alors des nuits sans jour, auxquelles succédaient des jours sans nuit, quand le capricieux revenait à son poste. Vous comprenez bien que ça ne pouvait pas durer comme ça.

— Bagasse ! c'était révoltant, à la fin des fins ! ne pu s'empêcher de crier le Toulonnais.

— Silence donc, mon épouse ! fit Jacques Fauque.

Pour lors le Père Eternel trouva un moyen de tout arranger : tandis que l'âme la Ligne dormait, il lui prit deux côtes, et avec ces deux côtes-là, il pétrit deux jumeaux, qui sont les tropiques, et il leur ordonna de surveiller exactement la conduite du soleil. Depuis ce temps-là, voyez-vous, il est devenu rangé que ça fait plaisir.

— C'est drôle ça, tout de même ! fit le Limousin, dont le regard hébété suivait chacun des mouvements de Jacques Fauque, qui ne pu s'empêcher de rire en voyant la bouche toute grande ouverte, et les bras ballants du planteur de choux.

— Eh bien, c'est en vertu de ces deux jumeaux-là qu'on va t'administrer le baptême... mais un baptême bien conditionné, pour toi et pour tous ceux qui n'ont pas encore passé la Ligne. Moyennant cette cérémonie salutaire, vous triompherez, mes enfants, de tous vos ennemis, et vous aurez le bonheur de posséder dans vos hamacs les plus jolies femmes des quatre parties du monde... des femmes dont vous avez un spécimen dans l'assortiment qui m'entoure. Voilà les souhaits du bonhomme Tropicque et de m'âme son épouse.

— Bagasse ! mes enfants, glapit le Toulonnais en changeant de bras son poupard, je suis enchanté de

faire votre connaissance.

— Vive le père la Ligne et son épouse ! crièrent à la fois tous les assistants.

— Et maintenant, dit Jacques Fauque, fais ton métier, perruquier.

En ce moment, il se fit un mouvement dans la foule. Un homme se débattait contre deux démons qui le poussaient en avant, malgré ses gestes et ses cris précipités.

Cet homme, c'était Boule-de-Neige.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Jacques Fauque. — Faites pas attention, père la Ligne, répondit un des démons, c'est un profane qui refuse de recevoir le baptême ; mais, dans son intérêt, nous lui administrerons malgré lui.

— Non ! s'écria subitement Boule-de-Neige, moi avoir déjà passé tropique !... avoir été bien triste première fois, bien chagrin... quitter pays à moi !... Mais aujourd'hui le revoir... nègre bien content !... mais pas vouloir être baptisé deux fois !

— Il a raison, troun de l'air !... fit Charlot, qu'on le lâche.

A cet ordre, les deux démons durent obéir ; mais cela ne faisait pas leur affaire : il leur fallait une proie. En se retournant, ils aperçurent le Limousin

qui venait de s'asseoir sur la planche dont on avait recouvert la grande cuve destinée à la cérémonie du baptême.

Un mousse était occupé à le savonner avec un paquet d'éponge trempée préalablement dans une dissolution de farine passablement épaisse. Puis le perruquier, s'avançant gravement, ouvrit son large rasoir, et fit mine de couper la barbe au malencontreux jardinier. Après quoi, le moussaillon s'approcha avec la boîte de fer-blanc, et, en guise de poudre, il barbouilla de suie le visage du Limousin.

Au même instant, et comme pour mettre le comble à cette joyeuse turlupinée, les deux démons, qui n'attendaient que le moment propice, saisirent à la fois par les extrémités la planche qui recouvrait la cuve, et le Limousin, perdant son centre de gravité, fit en arrière une grotesque plongeon dans l'eau salée.

Dire les éclats de rire, les bravos, les vociférations de toutes sortes qu'excita cette chute si bien amenée, ce serait impossible.

Toute la bande des matelots et des soldats de marine vint se ranger en cercle autour de la cuve, dont le jardinier essayait en vain de sortir. Alors ce fut une ronde échevelée, quelque chose qui tenait de la sa-



bras comme rempart de sa sainte Eglise; nous défendrons le souverain pontife.

» Voyez donc combien je suis heureux de vous donner en ce jour ma bénédiction paternelle. Je bénis la France, votre patrie, votre Empereur et aussi la famille impériale, et particulièrement le jeune enfant qui m'est attaché par des liens spirituels. Je bénis l'armée française, celle qui est ici et celle qui est hors d'ici; je vous bénis, vous, vos familles, tout l'épiscopat, tout le clergé français, si admirable par son dévouement, et tous ces millions de catholiques qui me témoignent tant d'amour et font de si généreux efforts pour la défense de ma cause. Que ne puis-je aussi bénir mes ennemis!

» Que ceux qui me combattent songent à l'histoire du patriarche Jacob, qui, après avoir lutté pendant toute une nuit contre un adversaire inconnu, vit, au lever du soleil, que cet adversaire était un ange, et, se précipitant à ses genoux, lui dit: « Vous êtes mon ange; je ne vous quitte pas que vous ne m'avez donné la bénédiction de Dieu. » Les révolutionnaires non plus ne voient pas qu'ils combattent contre l'ange. Puissent-ils ouvrir un jour les yeux à la vérité! Prions Dieu de les ramener dans le bon chemin.

» Je vous bénis au nom de Dieu, au nom du Père éternel dont la puissance brisera les efforts des empires, au nom de Jésus-Christ dont nous venons de célébrer la fête, au nom du Saint-Esprit; puisse-t-il vous conserver dans l'esprit de l'Eglise, dans la foi et dans la charité!

» Je lève les bras et je vous bénis tous, mes enfants, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen. »

Le correspondant du *Moniteur* à New-York, lui adresse à la date du 20 décembre, les détails les plus circonstanciés sur la bataille de Frédéricksburg; au récit de cette grande action militaire est jointe une carte destinée à faciliter l'intelligence des mouvements stratégiques des deux armées. Il nous serait impossible de reproduire textuellement la grande page historique de la feuille officielle; mais, abstraction faite des considérations politiques et stratégiques, nous emprunterons à cette correspondance le récit de la bataille proprement dite:

« Dès le matin du 13, un épais brouillard enveloppait le champ de bataille. « C'était un spectacle solennel, raconte un officier séparatiste blessé et fait prisonnier; un vaste rideau blanc s'étendait devant nous, et nous ne voyions pas l'ennemi. Un silence de mort planait sur la vallée, car le brouillard amortissait tous les bruits. Cachés dans les bois, nous n'apercevions que la silhouette des pins qui se dressaient devant nous. Les tirailleurs, le doigt à la détente de leurs carabines, cher-

chaient à percer du regard l'horizon; les officiers mettaient l'oreille à terre, les artilleurs se tenaient debout près de leurs pièces chargées. Nous cherchions, par tous les moyens possibles, à prévenir l'approche de l'ennemi. En tout cas, nous étions prêts. »

» Les fédéraux ne l'étaient pas: les régiments cherchaient les brigades dans cette fantasmagorie de brouillard; les divisions cherchaient à rallier les corps d'armée. Avancer, d'ailleurs, impossible on eût perdu la route après cent pas; il fallait demeurer entassés dans les rues de Fredericksburg sans déboucher, et fermant le passage aux autres troupes qui, encore établies sur l'autre bord, attendaient qu'on leur fit place pour traverser à leur tour les rues de la ville et venir prendre leur place de combat. Ce qui a frappé surtout les imaginations des deux parts, c'était ce singulier prélude à un duel aussi effrayant par un silence solennel.

» Il était déjà huit heures; le brouillard se levait peu à peu, mais sans permettre aux deux armées de s'apercevoir encore. Le général Lee à cheval, passait lentement sur le front de ses troupes. Ses dispositions étaient toujours les mêmes; Jackson à droite, Longstreet à gauche; Steward avec l'artillerie à cheval et de la cavalerie sur les bords du fleuve, à l'extrême droite, de façon à prendre en flanc toutes les colonnes qui, débouchant de Fredericksburg, essaieraient de monter à l'assaut des Highlands. Tout-à-coup, vers dix heures, le premier coup de canon retentit, et en peu de temps un effroyable duel d'artillerie s'établit. Les hommes des batteries tombent par dizaine, et, comme le brouillard n'était pas encore tout-à-fait dissipé, les lueurs éclatantes des coups de canon ajoutaient à l'horreur du tableau. Le même effet se produisit au crépuscule, car cette canonnade sans merci ne devait être arrêtée que par la nuit close.

» L'infanterie ne tarda pas à s'engager. Le général Franklin poussait ses colonnes à l'assaut de la droite, et à mesure que les fédéraux montaient, une grêle de projectiles les accueillait sur tous les points. Rien ne peut donner l'idée de ce feu infernal, disait un des officiers de l'armée fédérale.

» Cependant, comme nous l'avons dit, nulle part les régiments du Nord ne faiblirent; partout ils arrivèrent à aborder les bois; mais nulle part non plus ils ne purent couronner les hauteurs. A la gauche des confédérés seulement, une division du corps de Sumner parvint un moment à occuper la première ligne de collines; mais les réserves arrivèrent en masse et les délogèrent avec des pertes énormes. Ils tinrent bon cependant dans les bois et les taillis, s'accrochant à chaque pli du terrain et ne cédant définitivement qu'avec la nuit. Au crépuscule même, il y eut un fait d'armes inutile. Depuis le matin, plusieurs des divisions de

Sumner attaquaient inutilement, en désespérées, un long mur de pierre fortifié par Longstreet. Un dernier effort fut fait en tournant l'obstacle le long du ruisseau Hazel. La division fédérale entra la bayonnette au bout du fusil dans ce réduit; mais le succès fut inutile, il était trop tard. La nuit vit 12,000 hommes couchés par terre.

» Telle est cette bataille de Fredericksburg, qui se termina par la retraite que vous connaissez, retraite qui s'effectua sans lutte, soit que les confédérés fussent épuisés eux-mêmes, soit que la pluie et la nuit leur aient véritablement dérobé cette marche en arrière de cent mille hommes, soit, ce qui est plus probable encore, qu'ils aient été entravés par cette impossibilité, tant de fois constatée chez les Américains, de ne pouvoir ou de ne savoir poursuivre les succès obtenus. — Havas.

#### OBSÈQUES SOLENNELLES DE S. EM. LE CARDINAL MORLOT.

Le clergé et la population de Paris viennent de conduire à sa dernière demeure l'éminent et pieux prélat que, depuis six années, ils avaient appris à aimer et à vénérer.

Cette cérémonie a été entourée de tout l'éclat extérieur qui était dû à un des premiers dignitaires de l'Eglise et de l'Etat; elle s'est accomplie au milieu du recueillement et du respect que la religion seule inspire.

Le bourdon de Notre-Dame et toutes les cloches des paroisses ont annoncé, dès sept heures, la funèbre solennité.

La foule se pressait déjà aux abords de l'Archevêché, rue de Grenelle. Le temps était aussi favorable qu'on pouvait le désirer en cette saison. Bientôt ont paru les troupes désignées pour la cérémonie, qui comprenaient une division d'infanterie et quatre escadrons de cavalerie, comme pour un maréchal de France non pourvu de commandement. Une affluence considérable n'a pas tardé à se former sur tous les points que devait parcourir le cortège.

A huit heures et un quart, les membres du chapitre métropolitain, ayant à leur tête les trois vicaires généraux capitulaires, se sont rendus au palais archiepiscopal pour procéder à la levée du corps, qui avait été placé, la veille, dans un triple cercueil. M. l'abbé Buquet officiait à cette première fonction, qu'il avait déjà remplie aux obsèques de Mgr. Sibour.

A huit heures et demie, le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant:

Un détachement de la garde de Paris à cheval;

Deux escadrons du 6<sup>e</sup> lanciers;

La 1<sup>re</sup> brigade de la 1<sup>re</sup> division de l'armée de Paris (50<sup>e</sup> et 72<sup>e</sup> de ligne);

Six voitures de deuil où se trouvaient les officiers de l'Eglise, les membres du chapitre, les vicaires capitulaires;

Les clercs portant les insignes du défunt: la crosse, la croix, la mitre, la croix pectorale, le Pontifical. Un crêpe noir voilait la croix et la crosse;

Le char funèbre, trainé par six chevaux richement caparaçonnés, et signalé au loin par la croix d'argent qui le surmontait, recouverte du chapeau cardinalice.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Debeauvais, curé de Saint-Thomas-d'Aquin; M. de Vaise, vicaire-général de la grande aumônerie; un chanoine du chapitre impérial de Saint-Denis, et M. Molinier, doyen du chapitre métropolitain;

Le deuil était conduit par MM. Lagarde, de Cuttoli, Lemée et Petit, secrétaires généraux et particuliers de Son Eminence;

Des députations des grands corps de l'Etat, de l'armée, des cours et tribunaux, des écoles, des sociétés charitables, etc.;

Quatre officiers de la maison de l'Empereur à cheval; deux voitures d'apparat de la cour avec des laquais à la grande livrée;

Quatorze voitures de deuil;

La dernière brigade de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie (60<sup>e</sup> et 97<sup>e</sup>);

Une batterie attelée du 9<sup>e</sup> d'artillerie;

Deux escadrons du 8<sup>e</sup> lanciers;

Un détachement de la garde de Paris fermait la marche.

Les troupes, placées sous le commandement en chef du général Soumain, étaient commandées, en outre, chaque brigade par son général et chaque régiment par son colonel, musique en tête, tambours voilés, drapeaux recouverts de crêpes.

Des escortes d'honneur accompagnaient les députations des grands corps de l'Etat se rendant à Notre-Dame.

Le cortège a suivi la rue de Grenelle, la rue de Bourgogne, les quais de la rive gauche jusqu'au Petit-Pont.

Rien ne saurait rendre le caractère imposant de cette marche funèbre, ni l'impression que produisaient, au milieu de la foule amassée sur le passage du convoi, ce long défilé qui semblait prolonger le deuil à travers la capitale, ces musiques militaires jouant des airs funèbres, ce cortège où toute la France était représentée! Comment retracer aussi l'attitude respectueuse, le recueillement si profondément sympathique et attristé de la population parisienne? Sur l'itinéraire du cortège, un grand nombre de magasins étaient fermés. Le peuple s'entretenait des vertus du prélat; on citait des traits de sa charité, de sa bonté, de sa douce et constante affabilité.

Il était dix heures, lorsque le char funèbre est arrivé au parvis Notre-Dame. Une salve de 12 coups de canon a été tirée du quai de la Tournelle.

L'église métropolitaine, veuve de l'un de ses plus saints pasteurs, avait pris le deuil:

rabande des démons un jour de sabbat, enfin un vrai galop infernal burlesquement exécuté par des hommes à moitié ivres qui chantaient en chœur tous les airs sur tous les tons.

Et le malheureux Limousin se débattait toujours dans sa cuve, où il n'arrivait qu'à avaler d'instant en instant un peu plus du liquide qu'elle contenait.

Mais il n'était pas seul à souffrir maintenant... Les démons s'étaient détachés du cercle, et avaient saisi plusieurs passagers que le bonhomme Tropicque avait désignés pour recevoir le baptême. On les avait entraînés de force auprès du baquet, et le tourbillon avait continué autour d'eux.

Quelques-uns, grâce aux écus qu'ils jetèrent fort à propos à l'équipage, en furent quittes pour une simple aspersion; d'autres, moins heureux, probablement moins riches ou moins généreux, eurent à subir le rasoir, la farine, la saie et la noyade.

Tout à coup, la danse cessa comme par enchantement, Jacques Fauque venait de faire signe qu'il allait parler.

— A présent, dit-il, nous allons passer au serment. Allons, Limousin, tu jures de supporter en riant et en chantant les tribulations de la vie maritime?

— Je... le... le... le... jure... essaya d'articuler

le jardinier, qui étouffait ni plus ni moins qu'un poisson dans la vase.

— Cric! fit aussitôt un mousse, qui, placé dans les haubans, dirigeait sur la victime la pompe à incendie et l'inondait complètement.

— Crac! répéta d'une seule voix l'équipage.

Le bonhomme Tropicque étendit la main.

— Tu jures de ne jamais faire la cour ni à la femme ni à la maîtresse d'un marin?

— Je jure tout ce que vous voudrez, pourvu que vous me laissiez tranquille.

— Cric! fit le mousse tout en lançant un nouveau jet d'eau sur la figure du Limousin.

— Crac! répliqua l'équipage.

— Maintenant, dit Jacques Fauque, te voilà suffisamment baptisé; tu iras droit au paradis, si les requins ne te mangent pas auparavant. En attendant, j'ordonne une réjouissance en ton honneur.

Ces mots étaient à peine prononcés, que la ronde recommençait autour du pauvre diable, mais plus folle, plus burlesque, plus échevelée que jamais. Ce n'étaient plus des hommes qui s'amusaient, c'était une bacchanale indescriptible, dont le plus délirant carnaval parisien ne pourrait donner une idée.

Pendant ce temps, il se passait à l'arrière de la

frégate une scène bien différente.

Depuis le commencement de la fête, M. de Chaumareys, entouré de ses officiers et de quelques passagers, se tenait sur le gaillard. Le branle-bas qui se faisait sur le navire semblait l'amuser beaucoup. Il causait avec la plus insoucieuse bonhomie et s'interrompait parfois pour rire aux éclats des lazzi qu'il laissait échapper.

Quant à la marche de la frégate, à sa route, à sa voilure, il n'en était pas question. Le navire aurait pu se perdre, que le commandant aurait été le dernier à y prendre garde. Toute son attention était consacrée au marquis Torellas, dont le sombre regard contrastait étrangement avec la gaieté générale. Décidément, ce devait être un mauvais génie que cet homme-là.

Pendant qu'il entretenait M. de Chaumareys, je ne quittais pas des yeux le naturaliste Kummer et M. d'Esparville. Déjà, le matin, j'avais remarqué leur air sérieux et préoccupé; mais maintenant, je ne pouvais plus en douter, c'était plus que de la préoccupation, c'était une fiévreuse inquiétude.

Tous deux marchaient à grands pas sur la dunette, en causant à voix basse. De temps à autre ils se penchaient pardessus le plat-bord, tantôt regardant le

long du navire, tantôt interrogeant l'horizon, avec une croissante anxiété.

Enfin, au moment où le Limousin venait d'être baptisé, je vis M. d'Esparville se diriger précipitamment vers le commandant de la frégate.

— Monsieur, lui dit-il, je ne suis qu'un simple passager, mais j'ai déjà navigué dans ces parages, j'en ai rapporté une triste expérience. Croyez-moi, nous sommes en péril. Ce n'est pas seulement de mon avis, c'est celui de plusieurs autres passagers. Je vous en conjure, faites sonder et changer la route du navire.

M. de Chaumareys s'était retourné, et sans rien quitter de sa suffisance et de sa jovialité:

— Je sais où nous sommes, dit-il, soyez donc sans inquiétude, messieurs, la frégate marche à ravir, et nous pouvons nous réjouir en toute sécurité, c'est moi qui vous le dis.

D'un regard M. de Chaumareys interrogea le marquis de Torellas; il était dit que ce maudit Portugais serait toujours son conseiller.

Celui-ci s'avança le long des bastingages, et, après avoir jeté au loin un coup d'œil indifférent:

— Vous êtes dans l'erreur, monsieur, dit-il au greffier, le navire est bien dans sa route, je vous



elle était tendue de noir à l'extérieur et à l'intérieur. A l'intérieur, les draperies noires, lamées d'argent, s'élevaient jusqu'aux premières galeries. Au centre du transept, un magnifique dais, suspendu à la voûte, planait au-dessus du catafalque, richement orné et éclairé, et portant quatre statues à ses quatre angles. Les armoiries de l'illustre défunt, d'azur à la croix blanche flanquée d'étoiles, rehaussaient les draperies et le dais funèbre.

La chaire archiepiscopale était couverte d'un voile semé d'étoiles et partagé en quatre zones par une large croix d'argent.

Le corps du prélat a été reçu, à la porte de Notre-Dame, par les membres du chapitre et conduit processionnellement jusqu'au catafalque, sous lequel il a été placé.

L'office a commencé immédiatement. L'honneur de le célébrer appartenait à Mgr Allou, évêque de Meaux, le doyen des suffragants du siège de Paris; mais Mgr Allou a cédé cet honneur à S. Em. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, qui a été assisté de MM. les chanoines Mourdin et Cayla, en chasse, et de MM. les chanoines Serrau et Moreau, faisant les fonctions de diacre et sous-diacre.

La messe a été chantée en plain-chant par la maîtrise de Notre-Dame.

Pendant l'élévation, et au moment de l'absoute, deux nouvelles salves de douze coups de canon ont été tirées.

Le chœur de la cathédrale était exclusivement réservé au clergé; seuls, le maréchal Vaillant, le duc de Bassano, qui représentait l'Empereur, avec M. le vicomte Walsh, le général Bougenel, chevalier d'honneur de la princesse Mathilde, avaient été admis dans le chœur, près du sanctuaire.

Dans le clergé, on comptait trois cardinaux, plus de vingt évêques, plus de cent chanoines. Les cardinaux étaient: le prélat officiant, Mgr de Bonald, Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, et Mgr Goussier, archevêque de Reims, près desquels avait pris place le nonce du saint-siège, Mgr Chigi. Parmi les archevêques et évêques, nous avons remarqué ceux de Meaux, de Versailles, Blois, Tours, Orléans, Nancy, Troyes, Mgr Coquerneau, etc.; et un prélat étranger, le patriarche arménien de Jérusalem, beau vieillard, dont tout le monde admirait la belle et majestueuse figure, avec sa toque orientale recouverte d'un crêpe violet qui retombait sur ses épaules.

Le transept et la grande nef étaient occupés par les députations des grands corps de l'Etat, des cours et tribunaux, des facultés; les ministres, les membres du conseil privé, les maréchaux et amiraux, le préfet de la Seine et le préfet de police, les vingt maires de Paris, et un grand nombre d'autres fonctionnaires.

Les galeries supérieures étaient en partie occupées par les députations des congrégations

religieuses.

Après le service divin, les cinq absoutes prescrites par le pontifical ont été faites par les évêques de Meaux, de Versailles, de Blois, de Nancy et le prélat officiant.

Pendant la dernière absoute, M. Buquet a béni le caveau, placé au milieu du chœur, et que l'on avait ouvert quelques instants auparavant.

Les absoutes finies, les cinq prélats se sont rendus près du caveau dans lequel on a descendu le vénérable archevêque. Cet instant a été solennel; la translation du catafalque au caveau s'est opérée au son d'une symphonie funèbre, exécutée par la garde de Paris. Le cardinal de Bonald a chanté ensuite l'oraison qui termine le service religieux. Tout le clergé est venu alors à la suite des évêques jetant de l'eau bénite sur le cercueil, tandis que l'orgue du chœur, touché par l'organiste de Notre-Dame, M. Sergent, faisait entendre une mélodie funèbre. Une émotion profonde se peignait sur tous les visages, au moment de ce dernier adieu au saint archevêque, si universellement aimé et regretté.

La cérémonie était terminée à une heure.

(La France.)

## Chronique Locale.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a fait remettre au bureau de bienfaisance de Saumur, pour les pauvres, une somme de 200 fr.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

La Chambre du commerce d'Angers s'est émue depuis longtemps de la triste position dans laquelle les événements des Etats-Unis ont placé quelques ouvriers de nos districts industriels par suite de la disette du coton, et après avoir recueilli les renseignements qui devaient l'éclairer sur l'étendue des souffrances à secourir, elle a ouvert une souscription en faveur des ouvriers sans travail de l'industrie cotonnière. Nous ne pouvons que féliciter notre chambre de commerce de sa généreuse initiative; son appel sera entendu non seulement dans le monde commercial et industriel, mais dans toutes les classes de notre Anjou, toujours le premier sous les armes au moindre cri d'alarme jeté par la charité.

Voici la lettre que nous adresse l'honorable président de la Chambre de commerce d'Angers :

« Angers, le 6 janvier 1863.

» Monsieur le Rédacteur,

» La détresse des ouvriers de l'industrie cotonnière, que la guerre d'Amérique prive des éléments de leur travail, excite de vives sympathies dans notre ville, et, depuis plusieurs semaines déjà, des secours auraient pu leur

être envoyés, si un système général de répartition avait pu être organisé avec la spontanéité du sentiment qui inspire l'offrande.

» La chambre de commerce d'Angers, invitée par le comité de bienfaisance de Rouen à venir en aide aux ouvriers de la Seine-Inférieure, mais non moins préoccupée du malheur des ouvriers de Cholet et de Laval, que de celui des ouvriers de Rouen et d'Yvetot, a voulu d'abord s'éclairer sur l'importance des besoins, et provoquer des mesures d'ensemble, pour la répartition des secours entre les différents centres industriels en souffrance. A cet effet, elle a correspondu avec plusieurs chambres de commerce. Des informations qu'elle a reçues, il résulte que les ouvriers sans ouvrage sont nombreux partout, et dans la Seine-Inférieure, plus qu'ailleurs. Sans doute il paraîtra juste d'attribuer à ceux-ci une première part des offrandes, l'autre part devant être réservée pour les autres centres industriels, et distribuée à mesure que leur état de pénurie sera constaté.

» Je vous prie, M. le Rédacteur, au nom de la chambre de commerce d'Angers, de vouloir bien ouvrir une souscription au bureau de votre journal, et y recevoir les dons de la bienfaisance. J'ai l'honneur de vous remettre en même temps une première liste de souscripteurs.

» Dans quelques jours, les souscripteurs inscrits seront invités à se réunir pour nommer un comité, qui sera chargé de centraliser les recettes, et d'en opérer la répartition entre les comités locaux des divers centres industriels en souffrance.

» Agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

» Pour la chambre de commerce et en son nom,

» Le président,

» LAINÉ-LAROCHE. »

AVIS.

On rappelle aux possesseurs de voitures et de chevaux, qu'ils sont tenus, aux termes de la loi du 2 juillet 1862, de faire à la Mairie la déclaration des voitures et des chevaux, à raison desquels ils sont imposables. Le délai pour faire cette déclaration expire le jeudi 15 janvier 1863, à 4 heures du soir.

Les taxes seront doublées pour les voitures et les chevaux qui n'auront pas été déclarés ou qui auront été déclarés d'une manière inexacte.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET

La France vient d'acquiescer de M. de LAMARTINE, la propriété d'un manuscrit entièrement inédit et devant former le 4<sup>e</sup> volume des *CONFIDENCES*, dont la publication a été un des événements littéraires de notre époque.

Ce volume renferme, comme les précédents, un épisode de la jeunesse de l'auteur, qui,

près de lui ? ce mauvais génie de la *Méduse* ne répétait-il pas sans cesse avec une outrecuidance toute espagnole, avec une inconcevable autorité :

— Nous sommes dans le bon chemin... Je connais parfaitement ces parages... Allez toujours, je réponds de tout.

Et le commandant, aveuglé, dominé, fasciné par cet homme, s'obstinait à lui donner raison contre tous.

La nuit arriva.

Les demoiselles d'Esparville se retirèrent fort tard, mais non sans avoir jeté un long regard anxieux vers leur père qui voulut rester sur le pont.

Le naturaliste Kummer ne descendit pas non plus, mais il paraissait s'occuper de toute autre chose que de la marche du navire. Après plusieurs allées et venues, qui ne tendaient qu'à dissimuler ses véritables intentions, il s'arrêta devant André, qui causait avec moi sous la grande voile de misaine.

— Capitaine Lambert, débuta-t-il nettement, je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, mais j'aime mademoiselle Lucie d'Esparville, et elle m'a promis d'être ma femme le jour où vous épouserez sa sœur Marie. Vous voyez que nous avons les mêmes intérêts, monsieur, et que nous sommes déjà presque frères.

(La suite au prochain numéro.)

par la grâce et l'intérêt du récit, rappelle les plus belles pages de GRAZIELLA.

Cet épisode, qui forme tout un roman, a pour titre :

FIOR D'ALIZA.

## Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur fera en personne, le lundi 12 janvier, à une heure précise, dans la grande salle du Palais du Louvre, l'ouverture de la session législative de 1863; et recevra le serment des membres du Sénat et du Corps législatif qui n'ont point encore rempli cette formalité. — Havas.

Naples, 7 janvier. — Le vapeur *Saint-Georges*, ayant à bord le prince Alfred, est rentré dans le port.

Une rencontre a eu lieu près de Baré, entre la garde nationale et les brigands. Ceux-ci ont eu vingt morts.

Turin, 8 janvier. — On a annoncé que le général de Lamarmora, ne voulant pas se trouver en rapport avec la commission du brigandage, avait donné sa démission. La *Stampa* dément cette nouvelle.

Trieste, 8 janvier. — Les lettres de Constantinople, du 3, expriment la crainte de nouveaux troubles à Marasch (Cilicie), par suite de la résolution des Turcs d'exécuter quatre chefs Arméniens.

Les lettres d'Athènes sont également du 3. MM. Scarlett et Elliot continuent à recevoir des députations. Le prince Alfred ou la république : tel est le mot d'ordre adopté en Grèce pour forcer l'Angleterre à se rendre aux désirs du pays. Les dames grecques préparent une adresse à la reine Victoria. Dans les provinces, la fermentation est la même. — Havas.

*L'Illustration* accomplit sa vingtième année, et le succès qui l'a accueillie au début a toujours été en augmentant. *Moniteur* et album des événements contemporains, les quarante volumes dont se compose sa collection justifient de la façon la plus sérieuse son titre de *Journal universel*. Seul journal politique illustré, elle n'est point gênée, comme les autres feuilles venues après elle, pour la reproduction des événements politiques. Elle peut donner toutes les gravures, comme elle peut aborder toutes les questions.

*L'Illustration* accomplit dans toute son étendue sa double mission. La plume et le crayon fraternellement unis forment le recueil le plus complet, et ce recueil est déjà un des monuments les plus curieux de notre histoire contemporaine.

L'Administration offre à tous les nouveaux souscripteurs les primes suivantes, déjà remises aux anciens abonnés :

1<sup>o</sup> *Paris nouveau*, dont cinq numéros ont paru, envoyé gratuitement et franco à tout nouveau souscripteur d'un an. Le n<sup>o</sup> 6 de cette publication est sous presse.

2<sup>o</sup> *Les Noces de Cana*, d'après le tableau de Paul Veronèse, magnifique gravure délivrée gratuitement dans les bureaux; par messagerie : 2 fr. 50 cent. pour frais d'emballage et de transport.

Nouvelles primes offertes à tous les abonnés de *L'Illustration*, anciens ou nouveaux :

1<sup>o</sup> *Œuvres nouvelles de Gavarni : Par-ci par-là, et Physiologies parisiennes*, splendide collection de 100 sujets, tirés sur chine par Lemercier, formant un magnifique volume d'étrennes grand in-4<sup>o</sup> colombier, relié en maroquin et doré sur tranche, 30 fr. au lieu de 120 fr.; 5 fr. en sus pour l'envoi franco dans une caisse, pour la France continentale. Les souscripteurs de l'étranger devront la faire réclamer par leurs correspondants;

2<sup>o</sup> *Chansons de Nodaud*, avec la musique, éditées par Heugel; 4 fr. le volume au lieu de 6 fr. Les 8 volumes formant la collection, 30 fr. au lieu de 50 fr.;

3<sup>o</sup> *Le Parthénon de l'histoire*, devant former 6 beaux volumes, publiés simultanément en 100 livraisons, format royal in-4<sup>o</sup>, papier vélin, de 400 pages chaque volume. Cet ouvrage, enrichi de plus de 1500 gravures, publié sous la direction de M. J. Armand-Gaud, imprimé avec le plus grand luxe par MM. Ch. Lahure et C<sup>o</sup>, et édité par MM. Hachette et C<sup>o</sup>. Prix de la livraison, 2 fr. 25 au lieu de 3 fr. Deux livraisons par mois.

Toute demande de l'une ou de l'autre de ces primes ainsi que celle d'abonnement devra être adressée franco, avec un bon sur la poste, ou un mandat sur Paris à l'ordre de MM. Auguste Marc et C<sup>o</sup>, rue Richelieu, 60, à Paris.

On souscrit également chez tous les libraires de France et de l'étranger.

Trois mois : 9 fr. — Six mois : 18 fr. — Un an : 56 fr.

BOURSE DU 8 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 70 50.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 99 00.

BOURSE DU 9 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 70 40.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 98 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

réponds de son salut.

Puis, il reprit sa conversation un moment interrompue avec le commandant.

Quant à M. d'Esparville, désespéré de l'entêtement de ceux qui devaient guider la frégate, il alla rejoindre le naturaliste allemand pour l'informer du peu de succès de sa démarche.

Et la fête continua.

V. — LE BANC D'ARQUIN.

M. d'Esparville ne se trompait pas, ses craintes étaient une véritable inspiration du ciel.

Ce fut pendant la fête précisément que la *Méduse* doubla le cap Barbas, et, s'engageant dans le golfe St-Cyprien, courut à sa perte.

En effet, le fond de ce golfe est parsemé d'écueils, presque apparents à la mer basse, et parmi lesquels à marée haute un simple bateau de pêche ne saurait naviguer sans péril. Comment la *Méduse* ne toucha-t-elle pas dès ce moment, cela tient du miracle.

Fort heureusement la brise soufflait de terre et nous retenait au large; si elle eut faibli tout à coup, si le calme fût survenu, nous étions infailliblement jetés à la côte par le courant, et brisés contre les roches de la Tête-Noire.

Vers le midi de ce mardi-gras maritime, il y eut même un instant où la frégate ne fut qu'à une demi-lieue de ce terrible danger.

Debout, au milieu de sa famille, vers laquelle il était tristement retourné, M. d'Esparville paraissait de plus en plus inquiet. Plusieurs personnes, qui avaient approuvé sa démarche, se rapprochèrent de lui. On distinguait MM. Corréard et Savigny, un ingénieur, un chirurgien, qui, tous les deux, avaient une grande expérience et qui plus tard devaient écrire sur le naufrage de la *Méduse* une excellente relation.

Ils parvinrent à gagner à leur avis un officier du bord, M. Lapérère, qui tenta de mettre fin aux bruyants ébats des marins, et, sans même en aviser le commandant, donna des ordres pour faire immédiatement changer la route de la frégate.

Par suite de la fatalité qui pesait sur nous, M. de Chaumareys fut averti de cette infraction à son autorité souveraine. Il entra dans une grande colère, voulut bien ne pas sévir (ce n'était pas un méchant homme), mais fit reprendre la première direction, sous prétexte que le ministre lui avait enjoint de reconnaître le cap Blanc.

Le marquis de Torellas n'était-il pas, du reste, au-



**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

**FAILLITE DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE SAUMUR.**

Les créanciers de la faillite du Comptoir d'escompte de Saumur, société en commandite par actions sous la raison sociale Arrault et C<sup>ie</sup>, sont de nouveau prévénus, conformément aux dispositions de l'art. 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de cette faillite aura lieu le mardi 20 janvier courant à midi en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Les créanciers doivent se présenter en personne ou par mandataires munis de pouvoirs enregistrés.

Les bordereaux de créances doivent être faits sur timbre.

Le greffier du Tribunal, Th. BUSSON.

Etude de M<sup>e</sup> BIGOT, notaire à Parçay, canton de Noyant (Maine-et-Loire.)

**VENTE DE MEUBLES**

Après décès.

Le dimanche 11 janvier 1865, et jours suivants, M<sup>e</sup> Bigot, notaire à Parçay, procédera à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M. Nail, prêtre, décédé, et garnissant une maison servant de cure et de pensionnat.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude du même notaire.

**A VENDRE DE GRÉ A GRÉ**

**LE MOULIN A EAU DE BERTEAU,**

Situé en la commune de Rillé, sur la rivière du Lathan, à 1 kilomètre de la route de La Ganaudière à Rillé, proche la propriété de Saint-Denis. La contenance est de 32 hectares 75 ares.

Revenu net 1000 fr. — Belle chasse. Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> Bigot. (15)

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

DEUX MAISONS, situées à Saumur, appartenant à M<sup>me</sup> Poisson; l'une rue Beaurepaire, occupée par M<sup>me</sup> Poisson et M. Joly, sculpteur; l'autre rue de la Fidélité, occupée par M. Gallais, négociant.

S'adresser à M<sup>e</sup> Leroux, notaire à Saumur. (576)

Etude de M<sup>e</sup> E. LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE**

UNE MAISON, située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 28, appartenant à M. COUSCHER.

S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> LEROUX. (659)

**A VENDRE**

Une AMÉRICAINNE toute neuve. S'adresser à M. CHOISNET, charpentier, place S<sup>t</sup>-Michel. (14)

**A LOUER**

Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises. S'adresser à M. NANCEUX. (596)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1865, **BELLE MAISON BOURGEOISE,** A Saumur, rue des Pâiens, n° 15, Occupée par M<sup>me</sup> LAMBERT-BONNEMÈRE,

Vastes servitudes, remise, écurie à quatre chevaux, cour et parterre. (4)

**A LOUER**

**CHAMBRE AU 1<sup>er</sup>,** Avec grenier et cave, Place S<sup>t</sup>-Pierre.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve CHANLOU-NEAU. (15)

**BIDIER-CHAMPNEUF**

Reçoit des TRUFFES du Périgord, tous les jeudis; tient conserves de toutes sortes: asperges, champignons, sardines, etc. (16)

**A LOUER**

Présentement ou pour la St-Jean prochaine, Portion de maison nouvellement construite, à l'angle des rues du Paradis et du Marché-Noir, comprenant rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> étage, cave et grenier.

S'adresser à M. Normandine, ancien serrurier. (581)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT, UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.

S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

**PRÉSERVATIF DES RHUMES.**

Belles et élégantes CHAUSSURES fourrées, façon souliers et bottines, vernies imperméables.

Dépôt, chez M. PINEAU fils aîné, 35, rue d'Orléans, à Saumur. (649)

Maison LETELLIER, à Rouen

**CHOCOLATS PHARMACIENS** hygiéniques DES

DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'EUROPE

Préparés sous la garantie d'une Commission de Surveillance

**CHOCOLATS ALIMENTAIRES** au Maragnan, au Caraque, à la Vanille, en bouchées, en briquettes.

**CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX** Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.

ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication.

Les Chocolats hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

**M. GARREAU-MURAY,**

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

**CAFÉ DES GOURMETS**

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

**AVIS IMPORTANT.**

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats: 1<sup>o</sup> vive et transparente coloration; 2<sup>o</sup> économie de moitié; 3<sup>o</sup> qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

**CHOCOLAT DES GOURMETS**

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide: c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

**TAPIOCA DES GOURMETS**

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Librairie militaire de Ch. TANERA, rue de Savoie, 6, à Paris, et chez les principaux Libraires du département.

**TRAITÉ DU FUSIL DE CHASSE**

**ET DES ARMES DE PRÉCISION**

Suivi de quelques considérations sur la manière d'éviter les accidents, — d'une méthode de tir du fusil de chasse, de la carabine et du pistolet, — d'un recueil d'épreuves et de manipulations employées dans les manufactures d'armes, — d'un aperçu sur l'hygiène canine — et d'un supplément sur les armes de précision.

Par MANGEOT,

Arquebusier de la Cour à Bruxelles et de S. M. le Roi des Pays-Bas, Membre de l'Académie nationale, agricole, commerciale et manufacturière de France, et Membre honoraire de la Société pour l'émancipation intellectuelle,

**DÉDIÉ AUX CHASSEURS ET AMATEURS D'ARMES,**

ILLUSTRÉ DE PLUSIEURS GRAVURES ET D'UN GRAND NOMBRE DE VIGNETTES,

1 volume in-8°. — Prix: 5 francs.

Toute personne qui enverra à l'éditeur un mandat de 5 francs recevra l'ouvrage franco par la poste.

S'adresser, à Saumur, chez tous les Libraires et au bureau de l'*Echo saumurois*.

**M. RIELLANT,**

M<sup>in</sup> DENTISTE

Professeur de prothèse dentaire; ancien chef d'atelier de la maison des docteurs Steven et Wouilsson, dentistes de Londres,

A l'honneur de prévenir le public qu'il a fondé à Saumur un nouvel établissement de dentiste, ce qui lui avait été demandé par plusieurs personnes notables de cette localité. Son cabinet d'opération et son atelier de prothèse sont situés quai de Limoges, maison Sartoris, n° 157, au 2<sup>e</sup> étage, à Saumur.

M. RIELLANT traite toutes les affections des dents et de la bouche, cautérise les dents, les aurifie, les obture, les lime, les égalise, fait l'ablation des parties cariées, nettoie et blanchit les dents, fait l'évulsion de celles qui sont cariées à un trop haut degré; il place des dents artificielles, dont les ressorts inaperçus ne peuvent déceler l'artifice, que l'on peut enlever et replacer à volonté sans nuire à leur solidité; telles que pièces partielles, dentier en tout genre, pièces et dentier à base de caoutchouc vulcanisé couleur gencive, et tout ce que l'art dentaire peut offrir de plus nouveau, de plus solide et d'un usage facile pour la mastication.

Garantie pour un temps moral.

Les indigents sont opérés gratuitement.

**LA FRANCE**

GRAND JOURNAL DU SOIR,

POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE,

LA FRANCE EST AUSSI UN JOURNAL

AGRICOLE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

Directeur-Gérant: M. D. POLLONNAIS, membre du Conseil-Général des Alpes-Maritimes.

LA FRANCE, fondée par une réunion de Sénateurs, de Députés, de membres de l'Institut, des Conseils-Généraux et des Chambres de commerce, a atteint en moins de deux mois un développement qui atteste la puissance des idées libérales et conservatrices qu'elle représente.

La politique qu'elle a soutenue avec une loyale indépendance dans ses questions intérieures et extérieures s'est trouvée conforme à celle que le Gouvernement Français a adoptée.

LA FRANCE a inséré déjà une série de lettres adressées à son rédacteur en chef, sur les sujets les plus importants, par M. le Vicomte de LA GUERONNIÈRE, Sénateur, dont les inspirations et la collaboration sont acquises au journal.

Des travaux scientifiques et littéraires de la plus haute portée, sont régulièrement publiés par des membres de l'Institut et des écrivains éminents.

LA FRANCE publie régulièrement:

Le samedi soir, sa Semaine scientifique, par M. FIGUIER;

Le dimanche, un feuilleton de Critique théâtrale, par M. FIORENTINO;

Le lundi, une Causerie de la semaine, par M. HENRY DE PÈNE;

Tous les jours, un Bulletin agricole, commercial et industriel, par M. A. JOURDIER DE GROMBEQUE;

Les autres jours de la semaine, un feuilleton-roman.

Après la Maison Rose, qui est en ce moment en cours de publication, viendront successivement:

La comtesse Sylvia, par M. Paul DELTUF;

Les Jaloux, par M. DE GONDRECOURT;

La belle Venetia, par M. REYNOLDS;

Un roman par M. L. GOZLAN.

APRÈS TROIS MOIS D'EXISTENCE, LE TIRAGE NORMAL DE LA FRANCE EST ARRIVÉ AU CHIFFRE DE 15.000.

On s'abonne aux Bureaux du journal LA FRANCE, n° 10, Faubourg Montmartre, à Paris. — Envoyer un mandat sur la poste ou sur Paris, à vue, à l'ordre du Directeur-Gérant. — On s'abonne aussi chez tous les Libraires et aux Bureaux des Messageries.

**PRIX DE L'ABONNEMENT:**

PARIS:		DÉPARTEMENTS:	
3 mois.	15 fr. 50	3 mois.	16 fr. »
6 mois.	27 »	6 mois.	32 »
1 an.	54 »	1 an.	64 »

Pour l'étranger, ajouter les frais de poste au prix de l'abonnement.

Pour les ANNONCES, s'adresser aux Bureaux du journal, ou à M. DUPORT, Régisseur des ANNONCES de LA FRANCE et de L'OPINION NATIONALE, rue Coq-Héron, 5, à Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur.